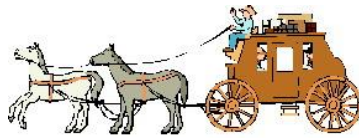


# La Gazette des Archives

N° 13 - 15 avril 2014

Suite du récit de la fondation de  
la maison des  
Ursulines de Mary Anne Lutra par  
LEEVES



Arrivée à Dijon, Mary Anne ne peut être reçue par les sœurs de sainte Marthe, elle est conduite chez les sœurs hospitalières. Celles-ci apprenant qu'elle se dirige vers Montigny-sur-Vingeanne font demander de suite leur supérieur qui est aussi celui du couvent de Montigny. Monsieur Bauzon ne voit aucune difficulté à ce qu'elle fasse son noviciat à Montigny. « Je vous donnerai une lettre pour la supérieure, lui dit-il, et demain soir vous pourrez partir par la voiture avec une jeune personne appartenant au Couvent. »



A 9 heures du soir, la diligence s'arrête dans un village à 10 minutes du couvent. Les deux voyageuses frappent à la porte. Tout le monde est au lit. Les tourières se lèvent et font coucher sœur St Ignace au parloir.

Le lendemain matin, elle entre par le « tour » dans la communauté. Précédée par la lettre du supérieur et par celle des ursulines de Naxos, les sœurs l'accueillent les bras ouverts et elle peut commencer son noviciat. L'archange Raphaël a terminé sa mission après six mois d'errance.

Pendant ce temps, l'évêque de Syra change d'avis et fait écrire à l'évêque de Dijon que l'établissement prévu à Syra n'est plus réalisable. Sr St Ignace écrit alors au P. Aloïso, jésuite de Syra, qui aussitôt part pour Tinos, parle à l'évêque de l'île et obtient la permission de venir établir un couvent qui pourrait être situé vis-à-vis de la résidence des Jésuites à Lutra. Une difficulté reste encore à surmonter. La fondatrice du monastère de Montigny, mère Julie de sainte Ursule ne veut voir partir aucune de ses sœurs. La supérieure n'ose la contrarier. Elle propose donc à sœur St Ignace de prononcer ses vœux pour Montigny. Que faire ? L'appel de Dieu pour la Grèce est toujours là, mais comment désobéir aux supérieures.

Doutes et larmes envahissent la novice. Heureusement, la retraite annuelle approche. Le père Dumoulard confirme la jeune sœur : « Dieu ne vous veut pas ici, il a assez de personnes pour y faire son œuvre ; là –bas on vous attend... Si l'on ne veut pas vous donner de sujets, partez seule. »

Mais sœur Saint Ignace ne voulait pas partir seule. Un appel est lancé à deux congrégations ursulines sans résultat. Finalement le Seigneur débrouille la situation. Il rappelle à lui Mère Julie. La supérieure consent alors au départ de son assistante pour deux ans, d'une novice qui fait profession avant la fin de son noviciat et d'une sœur converse. Le groupe quitte Montigny le 12 juin 1862 et arrive à Lutra au soir du 2 juillet.

Les débuts de la fondation sont une autre histoire qui a aussi été accompagnée de bien des épreuves.

*(Suite et fin)*

